



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ÉLECTIVE DE L'ASSOCIATION DE TIR DE GAUCHIN LE GAL

Pour faire suite à la convocation adressée par le Président par courrier en date du 12 Janvier 2017 aux membres du club, ceux-ci se sont réunis dans la salle du club à GAUCHIN- LE-GAL le dimanche **26 février 2017**.

1 – Appel des sociétaires et vérification des pouvoirs

Il a été établie une feuille d'émargement, reprenant les personnes pouvant voter, qui a été signée à l'entrée de la salle par tous les membres présents.

A 10H00, le Président du club Monsieur William WARTEL assisté de Madame Annie DELANGHE, Secrétaire Générale de la ligue Du Nord Pas de Calais, constatent que 49 licenciés sur 84 sont présents ou représentés (avec vérification des pouvoirs).

Le quorum minimum (28 personnes) étant largement atteint, le Président du club déclare ouverte l'assemblée générale ordinaire électorale de l'association.

2 – Présentation des intervenants

Le Président du club présente les invités et intervenants :

- Monsieur Christian NOEL, Vice-Président de la ligue
- Madame Annie DELANGHE, Secrétaire Générale de la ligue
- Monsieur Michel DELANGHE, Responsable de la Gestion Sportive de la ligue
- Monsieur Bernard WARTEL, propriétaire des installations
- Monsieur Henri MEURDESIOIF, greffier pour cette assemblée générale

Le Président du club remercie tous les membres du club présents.

Pour gagner du temps dans le dépouillement des bulletins de vote, l'ordre du jour est modifié en conséquence.

3 – Présentation des candidats

Rappel de Madame DELANGHE, Secrétaire Générale de la ligue, pour les votes suite à la lecture des statuts :

- L'ensemble du bureau et du comité directeur doit comporter 6 membres.
- 6 noms devront être laissés sur le bulletin de vote sinon il sera considéré comme nul.
- Les contrôleurs aux comptes ne peuvent pas être des élus.

Le Président présente par ordre alphabétique les 9 candidats pour renouveler le comité directeur du club.

Il excuse Monsieur Michel GAY non présent pour raison médicale et qui souhaitait qu'apporter son aide au nouveau comité directeur.

Monsieur HENNION se désiste de la liste car il souhaite se porter candidat pour être d'un des 2 contrôleurs aux comptes.

Il reste donc 7 candidats.



Il demande à chacun d'eux de se lever à l'énoncé de leur nom, de se présenter et d'exposer brièvement leurs motivations :

Monsieur BECOURT Pierre-Louis
Monsieur BECOURT Sylvain
Monsieur BENOIT Franck
Monsieur BOURSE Rémi
Monsieur MEURDESOF Henri
Monsieur MULLET Jacques
Monsieur ZYTO Rémy

Le Président demande 2 volontaires pour être assesseurs parmi les non-candidats afin d'assister Monsieur Michel DELANGHE, de la ligue, dans sa fonction de scrutateur, lors du dépouillement. Se sont portés volontaires: Monsieur DENEUVILLE Sébastien et Monsieur DEGREAUX Jérémy.

4 – Élection des membres pour renouveler le comité directeur du club

Le vote s'est déroulé à bulletin secret. Pour le bon déroulement de celui-ci, les sociétaires sont appelés par leur nom. A la fin du vote, le scrutateur et les assesseurs se retirent pour le dépouillement.

5 – Rapports du Président

Il a été constaté un souci d'ambiance en début de saison, certains membres ont donc demandé leurs transferts vers d'autres clubs, à la suite de cela la sérénité du club a été retrouvée. Cela permet d'envisager sous bon augure l'avenir du club, celui-ci passera par l'homologation du club.

A ce propos, les travaux avancent bien :

- Les casquettes ont été réparées et modifiées.
- Les poteaux supportant les pare-balles et les pare-balles ont été habillés de bois
- Il reste à finir le réaménagement des buttes.

Le bail sur le terrain est prévu par saison (du 1^{er} Septembre au 31 Août de l'année suivante).

6 – Désignation des contrôleurs aux comptes pour la saison 2017/2018

Après appel à candidatures dans l'assemblée, Messieurs HENNION Claude et DUBAELE Lionel se présentent.

Résultat du vote : 0 personne contre et 0 abstention, l'assemblée élit à l'unanimité les candidats.

Le vote s'est fait à main levée, personne n'ayant souhaité de vote à bulletins secrets.

7 – Rapport de la trésorerie

Le Président fait part à l'assemblée de la bonne tenue des comptes et lui propose d'approuver sans réserve le bilan et la gestion financière : le résultat comptable est positif de 415.74 €.

Une évolution dans la trésorerie sera à prévoir et sera abordée dans le point suivant de l'ordre du jour, section 8 – cotisations.

A partir de la saison prochaine le montant du bail pour la location du stand est prévu à hauteur de de 5 000 € / an charges incluses, hors assurances.



8 – Vote des cotisations pour la saison 2017/2018

Les cotisations sont restées inchangées depuis de nombreuses années à 130 €, sans répercuter les augmentations du comité départemental, de la ligue et de la Fédération Française de Tir.

Pour rattraper celles-ci, absorber le paiement du bail et ainsi pérenniser la trésorerie du club, une augmentation est obligatoire.

Le Président propose une augmentation de 10€.

Après une discussion ouverte avec les membres présents, l'assemblée a préféré mettre en place une augmentation de 20€. La cotisation pour la saison 2017/2018 sera donc de 150€.

Personne n'ayant souhaité un vote à bulletin secret, celle-ci a été actée à l'unanimité par un vote à main levée.

09 – Vote du rapport financier

L'approbation des comptes est mise au vote de l'assemblée. Celle-ci l'approuve à l'unanimité, à main levée, personne n'ayant souhaité un vote à bulletin secret.

10 – Règlement intérieur et Statuts

Le vote du Règlement Intérieur a été défilé de l'ordre du jour, car il doit être revu par le nouveau Comité Directeur. Il est donc reporté à la prochaine Assemblée Générale.

Le nouveau règlement intérieur devra notamment être simplifié et comporter les horaires d'ouverture du club.

Rappel : Pour l'homologation du stand un règlement intérieur rédigé en conformité avec les directives de sécurité de la FFTir doit être joint au dossier.

En ce qui concerne les statuts, ceux-ci doivent être revus :

Exemples des points à revoir :

- Pour faciliter l'organisation et la répartition des tâches : augmenter le nombre de membres du Comité Directeur, il serait d'ailleurs préférable de le passer à un nombre impair pour faciliter les votes.
- Faire correspondre sa période à l'Olympiade.
- Modifier la section qui prévoit de programmer une Assemblée Générale en cas de départ d'un membre pour en élire un nouveau, en permettant au CD de coopter quelqu'un, jusqu'à la prochaine AG.
- Revoir l'adresse du siège social.
- Etc.

Les nouveaux statuts devront être rédigés suivant le modèle type proposé par la Fédération Française de Tir, et mis au vote lors d'une assemblée générale extraordinaire, puis être transmis à la Sous-Préfecture et à la ligue.

11 – Vote du rapport moral du Président

Il est approuvé à l'unanimité, à main levée, personne n'ayant souhaité un vote à bulletin secret.

12 - Résultat du 1er tour du vote

Suite au dépouillement des bulletins de vote, Monsieur Michel DELANGHE annonce les résultats :
Nombre de bulletins de vote valablement exprimés : 49 sur les 50 possibles



Nombre de bulletins nuls : 1

Monsieur BECOURT Pierre-Louis :	48 voix	Elu
Monsieur BECOURT Sylvain :	18 voix	Non élu
Monsieur BENOIT Franck :	47 voix	Elu
Monsieur BOURSE Rémi :	48 voix	Elu
Monsieur MEURDESOF Henri :	49 voix	Elu
Monsieur MULLET Jacques :	39 voix	Elu
Monsieur ZYTO Rémy :	43 voix	Elu

13 - Election du Président et des fonctions des élus

Les membres élus se retirent pour choisir le Président du club afin de le proposer au vote de l'Assemblée Générale.

Monsieur Jacques MULLET, doyen du Comité Directeur, fait part du résultat du vote du nouveau comité directeur :

- Monsieur Rémi BOURSE : Président du club.
- Monsieur Pierre-Louis BECOURT : Trésorier.
- Monsieur Henri MEURDESOF : Secrétaire.
- Monsieur Rémy ZYTO : Vice-Président.
- Monsieur Jacques MULLET : Vice-Trésorier.
- Monsieur Franck BENOIT : Vice-Secrétaire.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité ces propositions (l'assistance ne souhaitant pas voter à bulletin secret, celui-ci s'est fait à main levée).

14 – Questions diverses

De nombreuses questions ont été soulevées et les réponses apportées par les différents intervenants.

15 – La parole aux invités

Tous les invités nous remerciant de les avoir sollicités et nous les remercions d'avoir répondu positivement à notre invitation.

L'ordre du jour étant épuisé Le Président du club clôt l'Assemblée Générale ordinaire électorale à 12h05. Il invite l'assemblée à prendre le verre de l'amitié, offert par le club.

Rédaction le 27/02/2017

Henri MEURDESOF
Greffier de cette A.G.

William WARTEL
Président du club